



# CHAMPIONNAT QUADRETTES 77

## Masculins 4<sup>ème</sup> Divisions



### Samedi 21 & Dimanche 22 juin 2025

AMICALE BOULISTE DE SAINT-GERMAIN-SUR-MORIN Centre Sportif Jacques Goddet – Rue de Montguillon – 77860 SAINT-GERMAIN-SUR-MORIN

Inscriptions	Horaires	Règlement FFSB / CBD
<p><b>Par Mail :</b> <a href="mailto:karine.lhernault@neuf.fr">karine.lhernault@neuf.fr</a></p> <p>Dernier délai : jeudi 12 juin <b>minuit</b> Toute inscription reçue au-delà du 12/06 ne sera pas recevable. Résultat du tirage : Jeudi 19 juin 2025</p>	<p><b>Samedi 21 juin 2025 : jet du but</b> <b>13h30</b></p> <p><b>Dimanche 22 juin 2025 : jet du but</b> <b>8h00</b></p>	<p>Pour cette compétition, le Règlement Technique International et le Règlement Sportif FFSB seront appliqués.</p> <p><b>Parties en 13 points limitées à 2 heures</b> (le CBD se réserve le droit de modifier la durée après la 1<sup>ère</sup> partie en cas de nécessité)</p> <p>Licences compétitions obligatoires avec le tampon médical : Art. 22 du RS. Tenues uniformes haut de corps</p>

*Compétition officielle : décernant le titre de Champion et Vice-champion dans chacune des catégories.  
L'équipe championne sera qualifiée au Championnat de France les 18, 19 et 20 juillet 2025 à DARDILLY (Rhône -69)*

#### Déroulement des compétitions :

##### **Samedi 21 juin 2025 : 1<sup>ère</sup> phase et cadrage si nécessaire**

- Poules puis parties éliminatoires directes

Au tirage initial, les équipes d'une même AS ou ESB ne peuvent figurer dans la même poule, dans la mesure du possible.

##### **Dimanche 22 juin 2025 : 2<sup>ème</sup> phase**

- Poules avec tirage intégral puis parties éliminatoires directes

**Arbitrage : M. KELLER Henri (Arbitre National)**

#### **Indemnités de séjour et de déplacement**

1 <sup>ère</sup> phase : qualifié	30€			Récompenses aux équipes Championnes et Vice-Championnes
2 <sup>ème</sup> phase : qualifié	30€	1/2 finale	50€	
Parties qualificatives éventuellement	30€	Finale	80€	

#### **PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION**

Masculins 4<sup>ème</sup> Divisions **40 €** par équipe, facturés aux sociétés participantes.

**Le CBD se réserve le droit de modifier lors du tirage, les indemnités de séjour et de déplacement suivant le nombre d'équipes inscrites.**

Président du CBD DE S&M Fernand BOULY	Secrétaire Générale Karine CLAIN	Trésorière Générale Ghislaine BÉRUDI	Président de la Commission des Arbitres Fernand BOULY
--	-------------------------------------	---	--